



OBJECTIF(S)

- Maîtriser les notions clés de l'audit pour adapter ses pratiques commerciales

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Les professionnels de l'immobilier

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en bâtiment

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Le nouveau DPE
- Les obligations en étiquette G et F
- L'audit énergétique réglementaire
- Les documents à fournir à l'auditeur

II - SAVOIR EXPLIQUER L'AUDIT À VOTRE CLIENT

- Comment comprendre les résultats de l'audit énergétique
- Les estimatifs travaux énergétiques et travaux induits
- Les pathologies du bâtiment et de ses équipements techniques

III - LES ESTIMATIFS ET LES AIDES FINANCIÈRES

- Les coûts des travaux proposés pour atteindre une étiquette B
- Les démarches pour obtenir les aides financières pour vos clients

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap